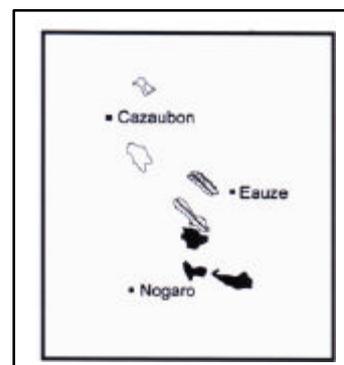


## LACS EUTROPHES NATURELS X MAGNOPOTAMION

CODE 31-50  
Corine



Photo : Suzel HURSTEL



Lacs eutrophes anciens dont l'accompagnement végétal est constitué par l'Hydrocharition et le Magnopotamion

**Plantes caractéristiques :** Petite lentille d'eau, Nénuphar blanc, Potamot flottant, Potamot crépu, Myriophylle en épis, Chara, Gaillard des marais, Massettes, Phragmite, Scirpes

<b>Conditions stationnelles :</b>	<b>Pratiques actuelles :</b>
Installés dans des vallons au sol imperméable, fermés par une digue d'argile, ils sont alimentés par des sources, les eaux de pluies ou des ruisseaux ou de rivières équipés de dérivations temporaires.	Les étangs sont utilisés pour la pisciculture extensive et dans certains cas l'irrigation.
Le caractère eutrophe des eaux est établi pour les cinq ensembles d'étangs, notamment en été et automne avec des pH entre 7.1 et 8.	<b>Menaces :</b>
On note en queue d'étang et parfois sur les bordures, le développement de l'aulnaie marécageuse ou de saule roux, bénéficiant des apports de limons dûs à l'érosion.	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Dégradation de la qualité de l'eau</b></li><li>- <b>Présence d'espèces nuisibles et ravageuses de la végétation aquatique :</b> Ecrevisse de Louisiane, Ragondin</li><li>- <b>Abandon de l'activité de pisciculture extensive</b> voire abandon de l'étang</li></ul>

### Etat de conservation : faible

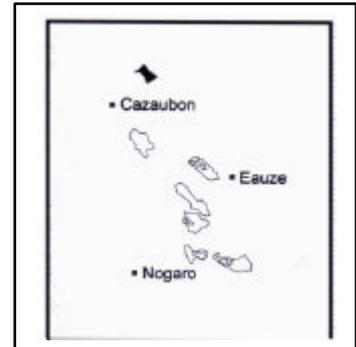
Le Magnopotamion ou végétation submergée est actuellement peu représenté (Potamot perfolié espèce caractéristique signalée non retrouvée). La végétation flottant librement est très diversement représentée. L'utriculaire, présente il y a une trentaine d'années au Pouy n'a pas été revue. La végétation flottante enracinée est surtout représentée au Pouy, au Moura et au Soucaret. Les roselières ont généralement régressé ou disparu. Les berges et les digues des étangs sont dégradés par les écrevisses de Louisiane et les ragondins qui y creusent leurs terriers.

### Préconisations de gestion :

- **Amélioration de la qualité de l'eau et contrôle des populations de ravageurs**
- **Maintien de la pisciculture extensive**

## MARE DYSTROPHE NATURELLE

CODE 31-60  
Corine 22-14



Zone d'accumulation d'eau dues à l'absence de relief et à la convergence de fossés  
**Plantes caractéristiques** : Sphaigne, Utriculaire, Osmonde royale.

<b>Conditions stationnelles :</b>  Localisé uniquement sur le site du Marais, cet habitat résulte de conditions géomorphologiques et de l'activité humaine. En effet, l'absence de relief couplée à un réseau de fossés convergents crée cette zone d'accumulation d'eaux de couleur sombre. Le pH des eaux est de 4 à 5.	<b>Pratiques actuelles :</b>  Cet habitat ne fait pas l'objet de pratiques particulières.
	<b>Menaces :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b><i>Ouverture ou la réouverture de fossés</i></b> qui assèchent le milieu</li><li>- <b><i>Utilisation de fertilisants et de pesticides</i></b></li><li>- <b><i>Envahissement par des végétaux exotiques</i></b></li></ul>

### Etat de conservation : faible

Cette zone d'accumulation de **0,37 ha** a vraisemblablement été modifiée dans sa forme lors d'anciennes tentatives de drainage. Cependant sa flore et ses conditions écologiques typiques ont été conservés.

Elle est très dépendante de sa prise en compte dans les aménagements forestiers et la gestion de la voirie.

### Préconisations de gestion :

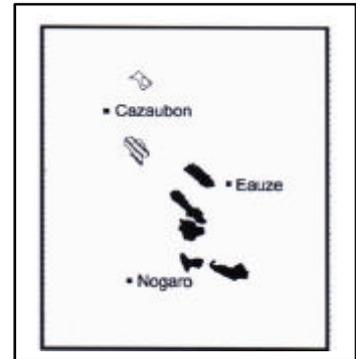
- ***Eviter l'assèchement et l'utilisation de biocides et de fertilisants***
- ***Maintien des conditions oligotrophes***
- ***Prise en compte dans la gestion forestière et de la voirie***

# COMMUNAUTES DE PLANTES ANNUELLES DES VASES

CODE 32-70  
Corine 24-52



Photo : Claire LEMOUZY



Formation pionnière des vases richement pourvues en substance azotée

**Plantes caractéristiques :** Bidens penché, Bidens tripartite, Souchet brun, Immortelle des marais, Poivre d'eau, Renoncule scélérate

<b>Conditions stationnelles :</b>  On la rencontre ponctuellement en bord de rivière et plus largement près des étangs qui présente une baisse naturelle marquée du niveau d'eau (marnage) prolongée sur quelques mois d'été.	<b>Pratiques actuelles :</b>  La pisciculture extensive consistant à empoissonner l'étang puis à le vidanger pour récupérer le poisson entraîne un certain marnage favorable au développement de cet habitat. Cependant l'utilisation de certains étangs pour l'irrigation est peu compatible avec son développement.
	<b>Menaces :</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Abandon de la pisciculture extensive</b></li><li>- <b>Conversion de l'étang en réserve d'eau pour l'irrigation</b></li><li>- <b>Non-respect du régime naturel des cours d'eau</b></li></ul>

## Etat de conservation : fort

Représentant seulement une superficie d'environ 2 ha sur l'ensemble des sites, il est présent au bord de tous les étangs dont le niveau baisse en été et ponctuellement sur les bords de la Douze.

La modification du régime hautes eaux hivernale-basses eaux estivale peut entraîner la disparition du marnage favorable au développement de cet habitat.

## Préconisations de gestion :

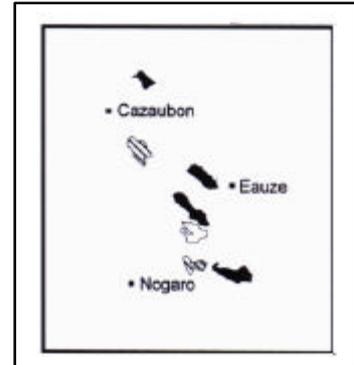
- **Maintien du marnage au niveau des étangs :** maintien de la pisciculture extensive
- **Respect du régime naturel des cours d'eau** (hautes eaux l'hiver, basses eaux l'été)

**LANDES HUMIDES ATLANTIQUES MERIDIONALES A  
BRUYERE CILIEE ET BRUYERE TETRALIX**

CODE 40-20  
Corine 31-12



Photo : Claire LEMOUZY



Formation primaire se développant sur sols humides acides, dominée par des Bruyères

**Plantes caractéristiques :** Ajonc nain, Bruyère ciliée, Bruyère à quatre angles, Bruyère à balais, Callune commune, Avoine de Thore, Molinie bleue, Grassette du Portugal, Sphaignes, Saule cendré ou à oreillette, Chêne tauzin

<b>Conditions stationnelles :</b>	<b>Pratiques actuelles :</b>
<p>Les landes atlantiques humides s'observent sur des replats ou petits vallons à sol humides alimentés par la subsidence ou le ruissellement des eaux de pluies ou par des suintements diffus (sources). Elles seraient des formations primaires.</p> <p>Les pH observés en surface y sont de 4,5 à 5.</p> <p>On observe cette formation soit en milieu ouvert, soit associée aux parties humides des bois-landes très clairsemés de chênes pédonculés, de chênes tauzin, de châtaigniers ou de pins maritimes.</p>	<p>Ces landes sont pour la plupart non utilisées ; des essais de boisements de Pins maritimes y ont été réalisés, sans succès.</p> <p>Par le passé, elles furent pâturées.</p> <p>Puis elles furent pour la plupart asséchées, amendées puis mises en culture.</p> <p><b>Menaces :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ouverture ou la réouverture de fossés</b>, qui assèchent le milieu et accélèrent la conquête par la forêt</li> <li>- <b>Boisement artificiel</b> : Plantations de peupliers et de pins maritimes</li> </ul>

<b>Etat de conservation : moyen</b>
<p>Elles ont fortement régressé au cours du XXe siècle et couvrent environ <b>4 ha</b>. Les plus caractéristiques sont observées au Marais et au Soucaret.</p> <p>Ne faisant plus l'objet d'entretien, les surfaces restantes tendent (lentement) à se fermer.</p>

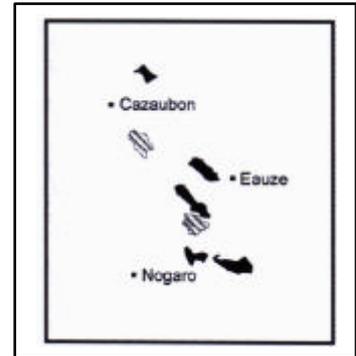
<b>Préconisations de gestion :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien de l'ouverture du milieu</b> (pâturage, feux, débroussaillage, étrépage)</li> <li>- Eviter l'assèchement</li> </ul>

## LANDES SECHES MESOPHILES COLLINEENNES

CODE 40-30  
Corine 31-237



Photo : Jean-Michel PARDE



Formation secondaire se développant sur sols acides suivant l'humidité apparente du sol  
**Plantes caractéristiques** : Avoine de Thore, Ajonc nain, Callune commune, Bruyère cillie, Bruyère cendrée, Bruyère vagabonde, Genêt à balais, Fougère aigle, Carex sp.

Conditions stationnelles :	Pratiques actuelles :
<p>Elles s'observent sous les coupes de pins maritimes, là où il y a respect du sous-bois. Les pH observés en surface (A1) sont de 4 à 5 selon l'humidité apparente du sol. On observe également cette formation sous les boisements clairsemés de chênes pédonculés ou de chataigniers, sur des bordures de bois. Elles sont plus étendues dans les zones où se développent le chêne tauzin.</p> <p>Sur les prairies de la Douze, elles consistent en des landes de reconquête sur prairies ou cultures abandonnées (peu caractéristique) alors qu'au Pouy, elles se limitent à certains talus peu étendus.</p>	<p>Ces landes sont pour la plupart non utilisées ; des essais de boisements de Pins maritimes y ont été réalisés, sans succès.</p> <p>Par le passé, elles furent pâturées.</p> <p>Puis elles furent pour la plupart amendées puis mises en culture.</p>
	Menaces :
	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Abandon</b> : Basculement vers un stade plus élevé et à terme forestier</li><li>- <b>Défrichement</b> : Reconversion au profit de cultures de maïs ou de pins</li></ul>

### Etat de conservation : moyen

Elles ont fortement régressé au cours du XXe siècle et couvrent environ **28 ha**. Les plus caractéristiques sont observées au Marais et au Moura.

Ne faisant plus l'objet d'entretien, les surfaces restantes tendent (lentement) à se fermer.

### Préconisations de gestion :

- **Entretien de l'ouverture du milieu** (pâturage, feux, débroussaillage, étrépage)
- Eviter la reconversion vers des cultures

**MEGAPHORBIAIES  
PLANITIAIRES**

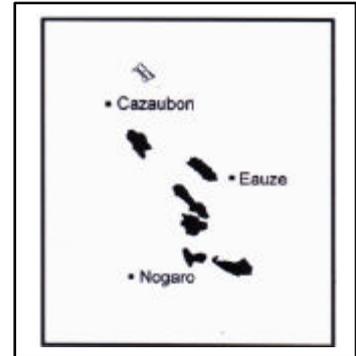
**HYDROPHILES**

**D'OURLETS**

**CODE 64-30**  
Corine 37-7



Photo : Claire LEMOUZY



Bordures herbacées hautes nitrophiles et humides

**Plantes caractéristiques :** Alliaire officinale, Reine des prés, Géranium herbe-à-robert, Lierre terrestre, Salicaire.

<b>Conditions stationnelles :</b>	<b>Pratiques actuelles :</b>
Cet habitat se développe le long des cours d'eau, des haies fraîches et en bordure des bois et forêts en limite avec les milieux ouverts. Elle est plus développée là où les milieux sont variés et où la distribution linéaire est la plus importante.	L'entretien consiste généralement en un désherbage chimique systématique entraînant un appauvrissement et une simplification de la flore.
	<b>Menaces :</b>
	- <b>Désherbage chimique systématique</b>

### **Etat de conservation : fort**

Cette formation très banale non menacée constitue un milieu de transition très important pour les espaces voisins. Cet habitat est riche en espèces dont certaines assez rares comme l'Osmonde royale.

### **Préconisations de gestion :**

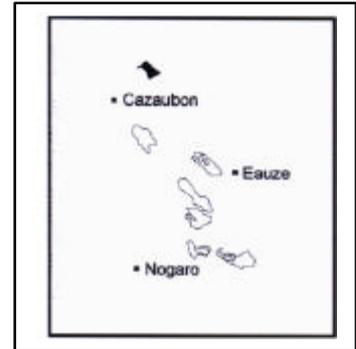
- **Favoriser l'entretien mécanique des bordures ou le pacage avec clôture**
- Intégration la flore herbacée lors de la création de haies

**TOURBIERE HAUTE DEGRADEE ENCORE  
SUSCEPTIBLE DE REGENERATION NATURELLE**

CODE 71-20  
Corine 51-2



Photo : Cahier d'habitat forestier



Sols de tourbe, imbibés d'eau une partie de l'année, présentant une végétation de lande acidiphile très embroussaillée

**Plantes caractéristiques :** Bouleau verruqueux, Sphaigne denticulée, Utriculaire, Bourdaine

<b>Conditions stationnelles :</b>	<b>Pratiques actuelles :</b>
<p>Il s'agit des vestiges d'un ancien marais, constitué d'un ensemble de tourbières et de landes humides ayant subi des drainages importants aux XVIII<sup>ième</sup>, XIX<sup>ième</sup> et XX<sup>ième</sup> siècles.</p> <p>Elles se localisent dans les zones les plus plates et les plus mal drainées.</p>	<p>Aucune, sinon l'entretien très sporadique des canaux de drainage du marais.</p> <p><b>Menaces :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b><i>Ouverture ou réouverture de fossés drainant</i></b>, qui assèchent le milieu et accélèrent la conquête par la forêt.</li> <li>- <b><i>Envahissement par les bouleaux et la bourdaine</i></b></li> </ul>

<b>Etat de conservation : faible</b>
<p>Deux unités de cet habitat, respectivement de <b>7.5</b> et <b>1.6 ha</b> sont présentes sur le site du Marais.</p> <p>Les dégradations consistent localement en fossés de drainage de profondeur moyenne qui ceinturent la zone sans parvenir à l'assécher efficacement. Ils favorisent cependant le développement d'arbres qui altèrent l'originalité du site : en effet l'état de la végétation correspond à des stades avancés d'embroussaillage, aspect ultime de la colonisation des tourbières. Toutefois, on note la persistance et le dynamisme des sphaignes.</p> <p>La restauration de cet habitat est encore possible (capacité de germination des graines contenues dans la tourbe).</p>

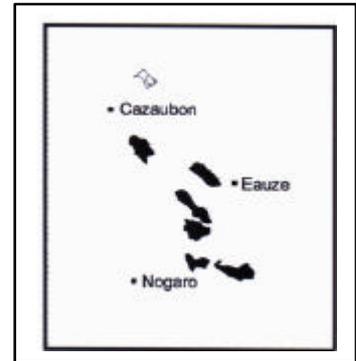
<b>Préconisations de gestion :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b><i>Restauration des tourbières</i></b> : débroussaillage et entretien de la végétation</li> <li>- <b><i>Eviter un assèchement plus élevé</i></b></li> <li>- <b><i>Favoriser, dans la mesure du possible, la saturation en eau</i></b></li> </ul>

## FORETS ALLUVIALES RESIDUELLES

CODE 91E0  
Corine 44-13



Photo : Jean-Michel PARDE



*Sous-type 1* : Formation se développant sur les sites d'étangs et aux bords des rivières

*Sous-type 8* : Formation se développant dans des vallons en queue d'étangs

### **Plantes caractéristiques :**

*Sous-type 1* : Saule blanc, Saule cassant, Peuplier noir, Phragmite, Iris jaune

*Sous-type 8* : Aulne glutineux, Frêne élevé, Laïche espacée, Laïche à épis pendants, Fougère femelle

<b>Conditions stationnelles :</b>	<b>Pratiques actuelles :</b>
<p><i>Sous-type 1</i> : Formant des îlots au sein des formations pionnières évoluées ou des franges plus ou moins étendues au bord des étangs, ce sous-type peut donner des unités pérennes là où l'humidité du sol limite l'implantation d'autres arbres. Ce sont soit des formations intermédiaires vers l'aulnaie-frênaie, soit se limitent à des positions plus ou moins précaires.</p> <p><i>Sous-type 8</i> : Arrivant souvent au contact de l'étang ou relayé par des boisements de saules arbustifs haut sur les derniers mètres, la strate herbacée de ce sous-type se mélange dans les parties les plus humides aux espèces annuelles des bancs de vases exondées.</p>	<p>Ayant parfois fait l'objet d'exploitation par coupe rase, à l'heure actuelle ces milieux ne sont généralement pas exploités de manière intensive. Certaines parties sont exploitées en taillis.</p>
	<b>Menaces :</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Rectification et curage des cours d'eau</b></li><li>- <b>Boisement artificiel</b> : Plantations de peupliers</li></ul>

### **Etat de conservation : fort**

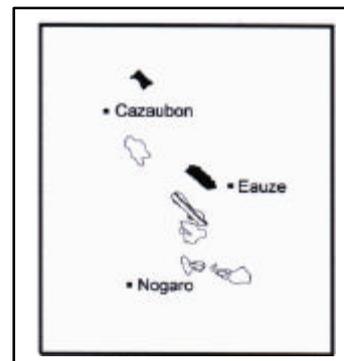
Le sous-type 1 est représenté au Moura et dans une moindre mesure aux étangs du Pouy et d'Escagnan. Le sous-type 8 est de loin le plus représenté (toutes les queues d'étangs)  
Au total ce milieu représente environ **31 ha**.

### **Préconisations de gestion :**

- **Exploitation et régénération possible** en évitant les travaux lourds
- **Maintien d'arbres vieux ou morts** pour leur intérêt faunistique
- **Eviter qu'elles gagnent sur les prairies et autres milieux ouverts**

**CHENAIES GALICIO-PORTUGAISES A CHENE PEDONCULE ET CHENE TAUZIN**

CODE 92-30  
Corine 41-65



Formation du Sud-Ouest se développant sur des sols pauvres en unités parfois étendues

**Plantes caractéristiques:** Chêne tauzin, Chêne pédonculé, Molinie bleue, Bourdaine, Asphodèle blanche, Callune, Avoine de Thore

<p><b>Conditions stationnelles :</b></p>	<p><b>Pratiques actuelles :</b></p>
<p>Les chênaies sont localisées en bordure de boisements riches en chênes pédonculés ou châtaignier : elles sont les vestiges de stades plus ouverts ou de formations autrefois plus étendues notamment en mélange avec les landes.</p>	<p>Ces chênaies sont généralement non utilisées, mise à part une exploitation limitée pour le bois de chauffage.</p>
<p>Le chêne tauzin est un pionnier héliophile qui initie une dynamique de boisements.</p>	<p><b>Menaces :</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Fermeture du milieu</b></li> <li>- <b>Reconversion des parcelles</b></li> </ul>

**Etat de conservation : moyen**

Localisé sur les sites d'Escagnan et dans une moindre mesure au Marais, ce milieu représente environ **5 ha**.

Autrefois banale, ce type de chênaies prend de l'intérêt du fait de son actuelle rareté, probablement consécutive à la régression de l'élevage traditionnel et du pacage des landes et des bois.

**Préconisations de gestion :**

- **Maintien de l'ouverture du milieu** (pâturage, feux, débroussaillage)
- **Eviter la reconversion des parcelles**